



Municipalité de Calixa-Lavallée

APPEL D'OFFRES – ÉTÉ 2023

**Contrat de fauchage des bordures de routes pour
la Municipalité de Calixa-Lavallée**

La Municipalité invite les personnes intéressées à présenter des soumissions pour le fauchage de la végétation le long des abords de rues, chemins ou rangs dans les limites de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

Le contrat comprend les routes et chemins suivants:

Beauce	Berthiaume	Georges-Bouvier
Lamontagne	Lavallée	Petite-Côte-D'en-Haut
Petit Côteau (Jusqu'à la limite de Verchères)	Petite Montée	Rang St-Joseph (un seul côté et jusqu'à la limite de Verchères)
Rang Second Ruisseau		

*Notez que la rue Labonté ne fait pas partie du mandat.

Le fauchage doit être exécuté de l'asphaltage jusqu'au centre du fossé. La distance est approximativement de 18 kilomètres de route/chemin.

Le soumissionnaire fournira tout l'outillage et/ou l'équipement nécessaire pour l'exécution des travaux et posséder une assurance responsabilité valide. Durant la saison 2023, il y a deux coupes de fauchage.

La Municipalité de Calixa-Lavallée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Nous faire parvenir vos coordonnées ainsi que vos tarifs avant le lundi 29 mai 2023, soit par courrier, en personne au bureau municipal ou courriel à l'adresse suivante : directeur@calixa-lavallee.ca

La direction



Municipalité de Calixa-Lavallée

APPEL D'OFFRES – ÉTÉ 2023

Contrat de débroussaillage et émondage pour la Municipalité de Calixa-Lavallée

La Municipalité invite les personnes intéressées à présenter des soumissions pour le débroussaillage et émondage des abords de rues, chemins et rangs dans les limites de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

Le débroussaillage et émondage des abords de rues, chemins et rangs doivent être exécutés dans la première semaine du mois d'août 2023.

Le soumissionnaire fournira tout l'outillage et/ou équipement requis pour l'exécution des travaux et posséder une assurance responsabilité valide.

La Municipalité de Calixa-Lavallée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Nous faire parvenir vos coordonnées ainsi que vos tarifs avant le lundi 29 mai 2023, soit par courrier, en personne au bureau municipal ou courriel à l'adresse suivante : directeur@calixa-lavallee.ca

La direction